

Maîtriser l'environnement juridique, réglementaire

PERMANENCES CIP (CENTRE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉ DES ENTREPRISES)

© kiz - Fotolia.com

VOTRE CONTACT CCI SEINE-ET-MARNE

Yohann PFLEGER

Tél : 01 74 92 01 40 – Fax : 01 64 11 65 60

E-mail : yohann.pfleger@seineetmarne.cci.fr

Programme des événements et plan d'accès sur :
www.seineetmarne.cci.fr

PUBLIC

> Tout type d'entreprise, tout secteur

TARIF

> Gratuit

DURÉE

> 2 jeudi par mois : 14h-17h en alternance à Melun et à Meaux

> Entretien : 30 minutes à 1heure

> Sur rendez-vous

NOTA BENE

> Consulter le site Internet de la CCI Seine-et-Marne www.seineetmarne.cci.fr pour connaître les dates et lieux des prochaines permanences

NOTRE OFFRE

La CCI Seine-et-Marne vous propose des permanences mensuelles animées par des professionnels (magistrats consulaires, avocats et experts comptables) qui permettent de favoriser la prévention des difficultés des entreprises et d'informer les entreprises sur les solutions amiables ou judiciaires possibles.

Caractéristiques des permanences :

- Entretien individuel
- Gratuité et confidentialité de l'entretien
- Aucun engagement de votre part

Méthodologie :

- > Vous prévoyez des difficultés, vous souhaitez être préparé à toute éventualité
- > Prise de rendez-vous au centre CIP pour un entretien avec des spécialistes de la prévention
- > Exposé de la situation et des difficultés
- > Dialogue avec les spécialistes
- > État des lieux de la situation de votre entreprise avec un délégué CIP
- > Information et orientation vers les meilleures solutions en matière de prévention

POUR ALLER PLUS LOIN

Voir également les prestations suivantes :

- > Information et assistance juridique
- > Conférences juridiques